

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 79 (1928)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** Chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Depuis la dernière séance, nous avons eu le regret de perdre les sociétaires suivants décédés :

MM. *V. Thom*, inspecteur forestier d'arrondissement, à  
Laufon (Berne),  
*A. Sesseli*, ingénieur cantonal, à Soleure,  
*J.-H. Meyer*, Kantonsrat, à Zollikon (Zurich).

2<sup>o</sup> Le contrat avec l'éditeur Paul Haupt, à Berne, du tract pour la jeunesse, est admis.

3<sup>o</sup> L'Office forestier central prépare une revision des statuts de l'Association suisse d'économie forestière. Son directeur M. Bavier présente un rapport à ce sujet. On discute tous les points concernant la Société forestière suisse, au sujet desquels on se met d'accord.

4<sup>o</sup> On décide d'envoyer aux quotidiens suisses des exemplaires d'une récente publication de la S. F. S. : « Délibérations principales et décisions de la S. F. S., 1843—1927 », laquelle contient des documents intéressants au point de vue général.

---

## CHRONIQUE.

---

### Cantons.

**Vaud.** M. *J.-L. Biolley*, inspecteur forestier des communes de Vallorbe et Ballaigues, a eu l'amabilité de nous adresser son rapport de gestion sur l'exercice de 1927. Nous en extrayons les quelques données suivantes.

La possibilité annuelle a été quelque peu dépassée dans les deux communes. Ces surexploitations (116 m<sup>3</sup> à Vallorbe et 212 m<sup>3</sup> à Ballaigues) proviennent essentiellement de l'ouverture de tranchées, dans plusieurs peuplements, pour le passage de lignes électriques à haute tension. Les exploitations de l'année écoulée ont été de 5884 m<sup>3</sup> à Vallorbe et de 1159 m<sup>3</sup> à Ballaigues, soit de 4,29 m<sup>3</sup> par ha de sol productif, dans le premier cas, et de 3,71 m<sup>3</sup> dans le second. Ces exploitations sont sensiblement supérieures à celles de l'exercice 1926.

Tandis que les bois de service ont trouvé facilement preneur, à de bons prix, il n'en a pas été de même des bois de feu. De ceux-ci, environ 1000 stères de hêtre ont été expédiés au dehors, à Lausanne surtout. Le rapport dit à ce sujet : « L'exportation des bois de feu ne laisse pas un bénéfice bien appréciable; mais nous sommes obligés de nous résoudre à cet état de choses si nous voulons, par des éclaircies faites à temps voulu, hâter la conversion en futaie de nos anciens taillis de hêtre. Nous sommes d'ailleurs bien persuadés qu'en continuant à pratiquer les éclaircies comme précédemment nous arriverons, dans quelques années, à produire des bois de service de hêtre, dont la vente sera plus rémunératrice. »

Le rendement net s'est élevé, pour les forêts de Vallorbe, à 86 fr. l'ha de sol productif et à 84 fr. pour celles de Ballaigues.

M. Biolley note, dans son rapport, qu'à la fin de l'année 1927 on a constaté une assez grande amélioration dans le marché des bois de service. Les ventes de l'automne 1927 en ont subi l'heureuse répercussion. Mais il pense que l'amélioration se fera sentir surtout au cours de 1928.

Acceptons-en l'augure.

A ce rapport de gestion pour 1927 était annexée une récapitulation des exploitations faites dans les forêts des deux communes, de 1919 à 1927, ainsi que des recettes et dépenses. Si l'on compare les données de cette période avec celles de la décennie précédente, de 1909 à 1918, on obtient les chiffres suivants :

Rendement net moyen par hectare de sol productif :

	1909—1918	1919—1927
Vallorbe . . . . .	58 fr.	70 fr.
Ballaigues . . . . .	71 »	74 »

On voit que malgré les trois années de la période de guerre 1916 à 1918, pendant lesquelles les bois ont obtenu un prix extraordinairement élevé, le rendement de la dernière période dépasse sensiblement celui de la précédente. Voilà qui est tout à l'avantage de la gestion technique directe, à laquelle les deux communes ont soumis leurs forêts depuis 1919. Et il est permis de penser que leurs autorités ne regrettent point d'avoir pris telle décision.

H. B.

### Etranger.

**France.** *Création d'une série artistique dans la forêt domaniale de la Joux.*

L'Etat français a, depuis longtemps, su réserver dans ses forêts domaniales des cantons à l'intérieur desquels toute coupe est interdite. Ces « séries artistiques », établies pour tenir compte des vœux émanant d'esthètes, d'artistes et de tous ceux qui aiment voir dans la forêt non pas exclusivement une usine à fabriquer du bois, mais un élément esthétique incomparable, ces séries sont nombreuses chez nos voisins de l'ouest. A Fontainebleau, à la Grande Chartreuse, dans la chênaie de Bercé, et ailleurs encore, sur de grandes étendues la forêt est abandonnée à elle-même, procurant à l'amant de la nature des tableaux prodigieusement beaux, où le citadin peut se retremper dans l'admiration des arbres géants poussés en toute liberté.

Plus sensibles que nous à de tels tableaux artistiques, les Français multiplient ces oasis de beauté dans leurs bois.

Le dernier cahier de la « Revue des Eaux et Forêts » nous apprend qu'une nouvelle « série artistique » va être créée dans le canton de la Glacière, à notre porte, dans la forêt domaniale de la Joux.

Elle s'étendra sur 26 ha de superficie et comprendra des sapins géants âgés de bientôt trois siècles.

Ne voilà-t-il pas une réclame touristique intelligente et un exemple à imiter ? H. B.

**Finlande.** Il est bien tard pour résumer ici le rapport sur l'activité de la Direction générale forestière de ce pays, en 1925. Nous ne voulons cependant pas y manquer, car il s'agit du pays forestier par excellence en Europe, du seul peut-être où les produits de la forêt occupent le premier rang dans l'économie nationale.

A la fin de 1925, la superficie totale des boisés de l'Etat était de 14 millions d'hectares. Si l'on déduit la surface des terres infertiles, des cours d'eau et des terres agricoles, celle du sol forestier domanial proprement dit se réduit à 8.656.000 ha.

Mais si l'étendue de ces forêts domaniales dépasse environ neuf fois celle de toutes les forêts suisses, il en est tout autrement du montant des coupes. Il est intéressant de relever que celui-ci n'est supérieur que de très peu au volume exploité annuellement dans nos boisés. Réduite à l'ha, la coupe dans les forêts finlandaises a été de 0,57 m<sup>3</sup>; celle des forêts publiques suisses a comporté 3,5 m<sup>3</sup>. De ces 3.474.000 m<sup>3</sup> exploités en Finlande, le rapport nous dit que 64 % ont été vendus sur pied.

Les coupes dans les bois privés — bien que leur étendue totale ne soit que de 58 % de l'ensemble — ont atteint un volume beaucoup plus élevé, soit 13,5 millions de m<sup>3</sup>. La différence si frappante de production entre les deux catégories de propriétaires s'explique par le fait surtout que les forêts domaniales s'étendent essentiellement sur le nord de la Finlande, soit dans des régions de faible fertilité.

Le bénéfice total de l'économie forestière de l'Etat finlandais, en 1925, a été de 103.421.000 marks. H. B.

### Divers.

**Voyages d'études forestières en Suisse.** Ces dernières années, les personnes, venant de Suisse ou de l'étranger, qui ont recouru aux bons offices de nos inspections forestières d'arrondissement pour visiter ce qui les intéressait dans le domaine de la sylviculture ont été si nombreuses qu'il n'a pas été possible de leur donner à toutes un guide connaissant bien les régions parcourues.

Comme, cette année encore, les visiteurs se présenteront probablement en grand nombre, il est projeté pour obvier à cet inconvénient de les réunir en petits groupes.

L'Inspection fédérale des forêts, à Berne, et l'Ecole forestière fédérale (Ecole polytechnique de Zurich) sont prêtes à leur donner les renseignements voulus et prient les intéressés de leur faire connaître leurs vœux d'ici à la fin de mai. (Communiqué.)